



---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le jeudi 12 mai 2016 à 8 h 30  
4555, rue de Verdun**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Jean-François Parenteau, Maire d'arrondissement  
Madame la conseillère Manon Gauthier, Conseillère de la ville  
Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville  
Monsieur le conseiller Luc Gagnon, Conseiller d'arrondissement  
Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, Conseiller d'arrondissement

**ABSENCES :**

Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, Conseillère d'arrondissement  
Madame la conseillère Marie-Eve Brunet, Conseillère d'arrondissement

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Pierre Winner, directeur d'arrondissement  
Monsieur Stéphane Bernaquez, directeur de l'aménagement urbain et des services  
aux entreprises  
Monsieur Jean Cardin, directeur, direction adjointe des projets d'infrastructure  
et du génie municipal  
Madame Diane Garand, secrétaire d'arrondissement substitut

---

**CA16 210135**

**Adoption de l'ordre du jour.**

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Sterling Downey

**ET UNANIMEMENT RÉSOLU :**

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du jeudi  
12 mai 2016, tel que soumis.

10.01

---

**CA16 210135.1**

**PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC**

Aucune question n'est adressée au conseil.

---

**CA16 210136**

**Abroger la résolution CA16 210069 afin de résilier le contrat de services professionnels octroyé à G&S Consultants S.E.N.C., pour le contrôle des matériaux ainsi que la surveillance qualitative et quantitative de divers chantiers dans l'arrondissement de Verdun - Dépense totale de 172 980,86 \$, contingences et taxes incluses - Appel d'offres public S16-007 (3 soumissionnaires). (1163461004)**

Considérant que la firme G&S Consultants S.E.N.C. ne détient pas une autorisation de conclure des contrats / sous-contrats publics de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), conformément au décret 795-2014 du 10 septembre 2014 du Gouvernement du Québec;

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'abroger la résolution CA16 210069 afin de retirer le contrat de services professionnels octroyé à G&S Consultants S.E.N.C. pour le contrôle des matériaux ainsi que la surveillance qualitative et quantitative de divers chantiers dans l'arrondissement de Verdun. - Dépense totale de 172 980,86 \$, contingences et taxes incluses - Appel d'offres public S16-007 (3 soumissionnaires).

20.01 1163461004

---

**CA16 210137**

**Octroyer un contrat de services professionnels à Solmatech inc. pour le contrôle des matériaux ainsi que la surveillance qualitative et quantitative de divers chantiers dans l'arrondissement de Verdun - Dépense totale de 195 412,66 \$, contingences et taxes incluses - Appel d'offres public S16-007 (2 soumissionnaires conformes) et approuver un projet de convention à cette fin. (1163461010)**

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'autoriser une dépense de 195 412,66 \$, contingences et taxes incluses, afin d'octroyer un contrat pour le contrôle des matériaux ainsi que la surveillance qualitative et quantitative de divers chantiers dans l'arrondissement de Verdun au cours de l'année 2016;
2. D'octroyer le contrat à la firme Solmatech inc., plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin, conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro S16-007 (2 soumissionnaires conformes);
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, après avoir opéré le virement requis, le cas échéant.

20.02 1163461010

---

**CA16 210138**

**Abroger la résolution CA16 210070 octroyant le contrat de services professionnels à G&S Consultants S.E.N.C., pour la surveillance qualitative et quantitative pour les rues Stephens, Argyle et 4e avenue, dans l'arrondissement de Verdun - Dépense totale de 442 170,63 \$, contingences et taxes incluses - Appel d'offres public S16-004 (6 soumissionnaires) et approuver un projet de convention à cette fin. (1166459004)**

Considérant que la firme *G&S Consultants S.E.N.C.* ne détient pas une autorisation de conclure des contrats / sous-contrats publics de l'*Autorité des Marchés Financiers (AMF)*, conformément au décret 795-2014 du 10 septembre 2014 du Gouvernement du Québec;

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'abroger la résolution CA16 210070 octroyant le contrat de services professionnels à *G&S Consultants S.E.N.C.* pour la surveillance qualitative et quantitative pour les rues Stephens, Argyle et 4<sup>e</sup> avenue, dans l'arrondissement de Verdun – Dépense totale de 442 170,63 \$, contingences et taxes incluses – Appel d'offres public S16-004 (6 soumissionnaires).

20.03 1166459004

---

**CA16 210139**

**Accorder un contrat de services professionnels à *Solmatech Inc.* pour le contrôle de matériaux et la surveillance qualitative et quantitative des travaux de reconstruction des rues Stephens, Argyle et 4e Avenue, dans l'arrondissement de Verdun - Dépense totale de 553 052,86 \$, contingences et taxes incluses (contrat : 553 052,86 \$ + incidences : 0,00 \$) - Appel d'offres public S16-004 (6 soumissionnaires) et approuver un projet de convention à cette fin. (1165063001)**

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

**Au conseil d'arrondissement :**

1. D'autoriser une dépense de 51 352,10 \$, taxes et contingences incluses, représentant 9,29 % du coût total du contrat de services professionnels pour la surveillance qualitative et quantitative de travaux de reconstruction des rues Stephens, Argyle et 4e Avenue, dans l'arrondissement de Verdun;
2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement de Verdun.

Le tout conditionnel à l'octroi du contrat par le comité exécutif.

**Au comité exécutif :**

1. D'autoriser une dépense de 501 700,76 \$, taxes et contingences incluses, représentant 90,71 % du coût total du contrat de services professionnels pour la surveillance qualitative et quantitative de travaux de reconstruction des rues Stephens, Argyle et 4e Avenue, dans l'arrondissement de Verdun;
2. D'octroyer à *Solmatech inc.*, le soumissionnaire se situant au premier rang, après l'évaluation qualitative des soumissions, le contrat à cette fin, pour une somme

maximale de 553 052,86 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S16-006 (6 soumissionnaires);

3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par la Ville centre;
4. D'autoriser le maire d'arrondissement ou, en son absence, le maire suppléant d'arrondissement et la secrétaire d'arrondissement ou, en son absence, la secrétaire d'arrondissement substitut à signer la convention de services professionnels ainsi que tout autre document pertinent, pour et au nom de la Ville.

20.04 1165063001

---

#### CA16 210140

**Octroyer un contrat à *Les Bétons Longueuil (1982) inc.* pour la fabrication et la livraison de toilettes et d'unités de rangement préfabriquées sur le site du parc Adrien-D.-Archambault - Dépense totale de 242 827,20 \$, contingences et taxes incluses - Appel d'offres public n° 16-15001 (2 soumissionnaires). (1163461006)**

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'autoriser une dépense de 242 827,20 \$, contingences et taxes incluses, afin d'octroyer un contrat pour la fabrication et la livraison de toilettes et d'unités de rangement préfabriquées sur le site du parc Adrien-D.-Archambault;
2. D'octroyer le contrat à la firme *Les Bétons Longueuil (1982) inc.*, plus bas soumissionnaire conforme, à cette fin, conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro 16-15001 (2 soumissionnaires);
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, après avoir opéré le virement requis, le cas échéant.

20.05 1163461006

---

#### CA16 210141

**Octroyer un contrat de services professionnels à *EnGlobe corp.* pour la surveillance qualitative et quantitative des rues de Gaspé, Hall, Elgar (rive), Elgar (parc), Corot, Wilson et Crawford ainsi que pour le projet d'agrandissement de l'édifice Guy-Gagnon, dans l'arrondissement de Verdun - Dépense totale de 199 257,42 \$, contingences et taxes incluses - Appel d'offres public S16-006 (7 soumissionnaires) et approuver un projet de convention à cette fin. (1166972002)**

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

**Au conseil d'arrondissement :**

1. D'autoriser une dépense de 109 972,42 \$, taxes, incidences et contingences incluses, représentant 55,2 % du coût total du contrat pour la surveillance qualitative et quantitative pour les rues de Gaspé, Hall, Elgar (rive), Elgar (parc), Corot et Wilson, dans le quartier de L'Île-des-Soeurs, pour la rue Crawford ainsi que pour le projet d'agrandissement de l'édifice Guy-Gagnon, dans l'arrondissement de Verdun;

2. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement de Verdun;

Le tout conditionnel à l'octroi du contrat par le comité exécutif.

**Au comité exécutif :**

1. D'autoriser une dépense de 89 284,99 \$, taxes, incidences et contingences incluses, représentant 44,8 % du coût total du contrat pour la surveillance qualitative et quantitative pour les rues de Gaspé, Hall, Elgar (rive), Elgar (parc), Corot et Wilson, dans le quartier de L'Île-des-Soeurs, pour la rue Crawford ainsi que pour le projet d'agrandissement de l'édifice Guy-Gagnon, dans l'arrondissement de Verdun;
2. D'octroyer à *EnGlobe corp.*, le soumissionnaire se situant au premier rang, après l'évaluation qualitative des soumissions, le contrat à cette fin, pour une somme maximale de 199 257,42 \$, taxes et contingences incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public S16-006 (7 soumissionnaires);
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette portion de la dépense sera entièrement assumée par la Ville centre;
4. D'autoriser le maire d'arrondissement ou, en son absence, le maire suppléant d'arrondissement et la secrétaire d'arrondissement ou, en son absence, la secrétaire d'arrondissement substitut à signer la convention de services professionnels ainsi que tout autre document pertinent, pour et au nom de la Ville.

20.06 1166972002

---

**Levée de la séance**

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 8 h 48.

70.02

---

**JEAN-FRANÇOIS PARENTEAU  
MAIRE D'ARRONDISSEMENT**

---

**DIANE GARAND  
SECÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT  
SUBSTITUT**